



ONEMA

Office national de l'eau
et des milieux aquatiques

Inventaire des cours d'eau police de l'eau

GéoBretagne

L. Breton

05/05/2015

Problématique

- ▶ Il n'existe de définition du cours d'eau, ni dans la loi, ni dans le règlement
- ▶ Pour la majorité des cours d'eau, la connaissance est partagée par l'ensemble des usagers
- ▶ Parfois la distinction entre un fossé et un cours d'eau est plus délicate

Cours d'eau recalibré



Fossé en eau



Définition

- ▶ Or la « loi sur l'eau » (article L.214-1à L.214-6) s'applique aux travaux sur les cours d'eau mais pas sur les fossés
- ▶ Notamment au travers des rubriques suivantes de la nomenclature de l'article R.214-1 :



- 3. 1. 2. 0.** modification du profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau
- 3.1.5.0.** Destruction de les frayères
- 3. 2. 1. 0.** Entretien de cours d'eau ou de canaux

Définition

► La définition d'un cours d'eau est basée sur des critères jurisprudentiels.

► *Notamment jurisprudence n°334322 du **Conseil d'Etat***

Cintrat – MEDDTL du 21 octobre 2011 selon laquelle :

« constitue un cours d'eau, un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant une majeure partie de l'année ».

► *Un article dans le projet de loi « biodiversité » reprend cette définition dans **le code de l'environnement**.*

► **3 critères cumulatifs :**

- 1. un lit, naturel à l'origine
- 2. un débit suffisant une majeure partie de l'année
- 3. l'alimentation par une source.

► Dépend des conditions géo-climatiques

Définition

Cette définition est différente de la définition de certaines catégories définies pour des réglementations spécifiques

- ▶ Les **cours d'eau BCAE** (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) dans le cadre de la Politique Agricole Commune : traits pleins et traits pointillés nommés sur la carte IGN 1/25000 la plus récente, éventuellement précisé par arrêté
- ▶ Les **points d'eau ZNT** (Zones Non Traitées) pour l'interdiction d'épandage de produits phytopharmaceutiques en bordure de plan d'eau, cours d'eau ou fossé
- ▶ Les **cours d'eau pour la continuité écologique, les classements piscicoles...**

Objet de l'instruction

- ▶ Mieux faire connaître les parties du réseau hydrographique qui sont des cours d'eau et où s'applique une réglementation spécifique
- ▶ Privilégier pour cela une cartographie complète des cours d'eau (objectif pour fin 2015 : 2/3 du territoire métropolitain couvert)
- ▶ Là où ce n'est pas possible, établir une méthodologie d'identification des cours d'eau, associés à une cartographie « progressive »
- ▶ Établir un guide d'entretien des cours d'eau
- ▶ Partager ces notions pour une appropriation par l'ensemble des parties prenantes

Echéances

Fin mai 2015 : faire remonter les zones qui feront l'objet d'une cartographie complète et celles qui feront l'objet d'une cartographie progressive

15 décembre 2015 (fin juin si possible) : établir les cartographies complètes et les mettre à disposition du public

Dans les zones où il n'y a pas de cartographie complète, avoir défini la méthode d'identification des cours d'eau et mis à disposition du public la cartographie progressive

Objectif national : 2/3 du territoire métropolitain couverts par une cartographie complète fin 2015

Travail à mener en **associant les parties prenantes** concernées (représentants des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement, des élus, autres usagers des cours d'eau, etc.), afin de s'assurer de la bonne appropriation du résultat final

Pilotage et animation au niveau régional pour assurer une certaine homogénéité de la démarche

Acteurs

MEDDE/Direction de l'eau et de la biodiversité : pilotage

DREAL : coordination régionale, harmonisation

DDT : constitution des inventaires départementaux

Onema : Contrôle des usages / connaissance et information sur l'eau (système d'information sur l'eau)

Appui technique et méthodologique

Expertise locale (services départementaux)

Organisation et coordination au titre du système d'information sur l'eau (consolidation des inventaires, conception du modèle de données...), coordination et appui technique inter-régional

IGN:

Enrichissement de la BD TOPO® en amont et en aval.

Préparation de la BDTopage : consolidation et pérennisation du référentiel des écoulements

Acteurs locaux : porteurs de SAGE et syndicats de rivière, organisations agricoles, associations environnementales...

De quelles données partir ? (1)

Il n'y a pas de référentiel hydrographique à grande échelle !

Géométrie :

La BD TOPO® est le meilleur « référentiel » actuel pour cet usage :
disponible dans tous les services
en mode vecteur
précision généralement « métrique »

Mais :

pas toujours aussi exhaustive que le SCAN 25® « historique »,
notamment sous couvert forestier (prise de vue aérienne d'été, peu
de passage terrain hors réseau routier), ni même que la BD
CARTHAGE® (cas plus rares)
également incomplète sur la continuité, hydronymie, intermittence



De quelles données partir ? (2)

Compléter avec le SCAN 25® « historique » (dit type 22, 72 et 93, voir meta_scan25.shp)

Souvent utilisé pour savoir si cours d'eau pérenne. Le SCAN 25® « historique » était produit à partir de **prises de vue aériennes d'hiver**, puis **passage terrain l'été...**

Et des « compléments » pouvant être très importants :

Inventaires BCAE

Inventaires locaux (Sage, syndicats...)

Orthophotographie, cadastre,

Terrain ...



Le SCAN 25® « moderne » (type 2010) est produit à partir de la BD TOPO® !

A mettre en rapport avec la définition des cours d'eau BCAE :

05/05/2015 *traits pleins et pointillés nommément désignés de la carte IGN la plus récente »*

Prioriser

Les zones posant peu de problème en terme de caractérisation de cours d'eau

Les zones à enjeu, évolutives

-> En particulier pour cibler des travaux de terrain, expertise...

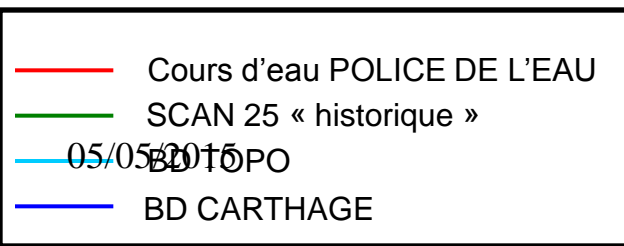
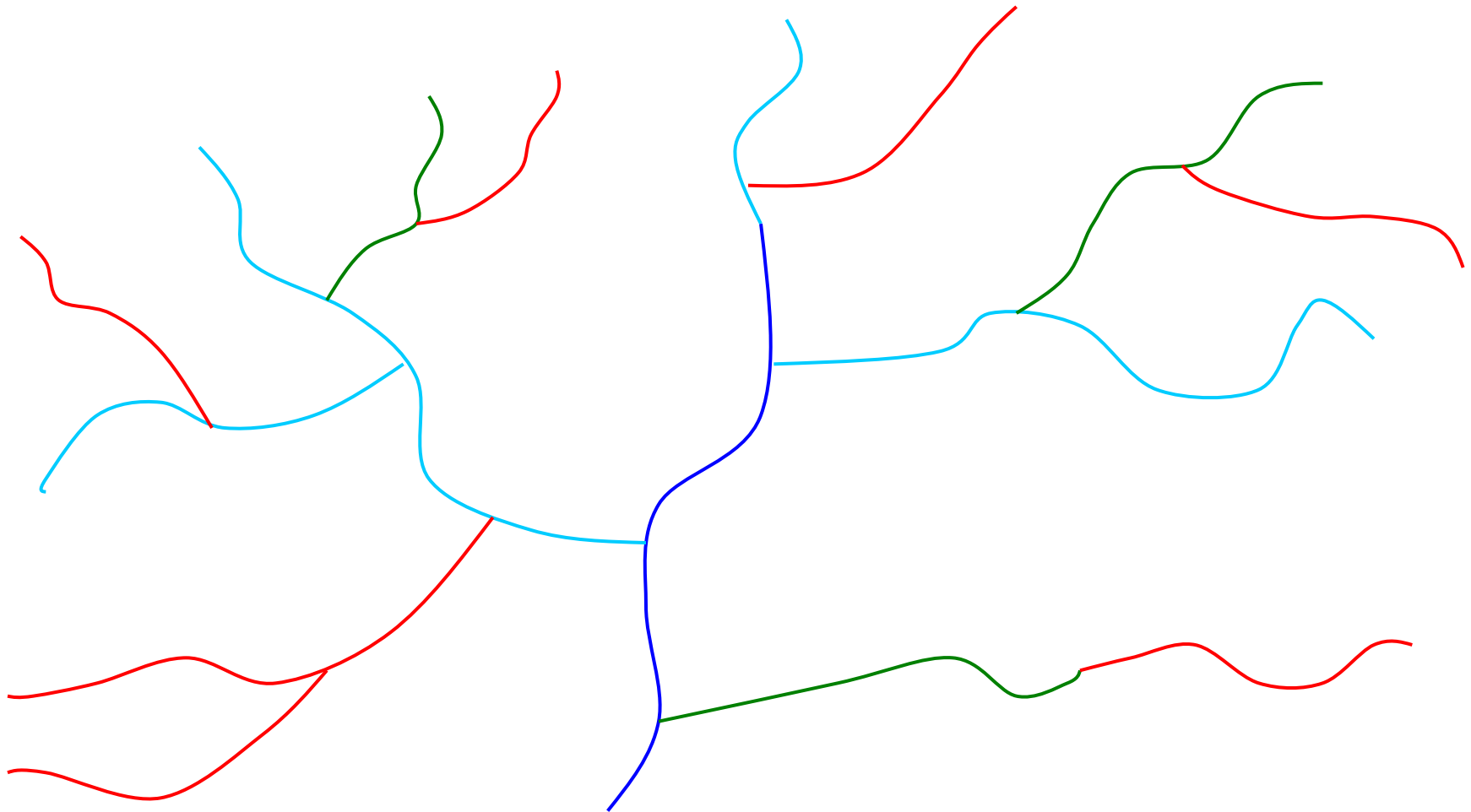
remembrement,

infrastructures routières, LGV,

expansion urbaine,

secteurs fortement soumis à travaux hydrauliques, ...

Synthèse sur la cartographie des cours d'eau police de l'eau



Selon les territoires, de 10 à 50 % des cours d'eau n'ont jamais été identifiés sur un référentiel cartographique.

Inventaire de CE & BDTopage

Les 2 projets répondent à des objectifs différents et n'ont pas le même calendrier, mais sont complémentaires :

Dans un 1^{er} temps, les inventaires alimenteront la BD TOPO® puis la BDTopage

Dans un 2nd temps, la BDTopage facilitera la maintenance des inventaires, qui s'appuieront sur le réseau d'écoulements

Le MEDDE demande expressément une coordination sur les deux projets
→ Implication des DDT dans l'expérimentation BDTopage